

PROCES-VERBAL DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE

de conseillers

- en exercice : 15

- de présents: 12

- pouvoirs :

- votants : 12

L'an deux mille dix

le vingt-deux décembre

le conseil municipal de la commune de Lamonzie Montastruc s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. MONTEIL Alain, le Maire.

Présents :

MONTEIL A. BOISSEL J. DREUIL JM. PREVOT J. BESSE F.
CHORT D. GUYARD L. DANIES F. CECCHI G. GONTHIER L.
CHAMPELOS J. HANSEN D.

Absent : RUELLE M. ARCHER R. CADALEN A

Pouvoirs :

Convocation : 17/12/2010

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette réunion a été affiché à la porte de la mairie

Un scrutin a eu lieu, M L. GONTHIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité

1/ PRESENTATION DU RAPPORT DU SIAEP DE CREYSSE

Le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2009 du SIAEP de Creysse a été déposé en mairie depuis le 25 novembre pour consultation.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

2/ DECISION MODIFICATIVE N° 4

M. le Maire indique qu'il convient de procéder à une modification des prévisions budgétaires (BP commune 2010) :

Virement de crédit

En dépenses d'investissement

Article 2313 = 10 000 €

Article 2151 = - 10 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve ce virement de crédits.

3/ DEMANDE DE TEMPS PARTIEL

Le Maire informe le conseil municipal de la demande d'un temps partiel présenté par M. Pascal PREVOT à partir du 1^{er} mars 2011.

M. Pascal PREVOT est employé 35 heures par semaine, au grade d'agent de maîtrise, échelle 5, échelon 8, indice brut 380, indice majoré 350, bonification indiciaire : 10, bénéficiaire du supplément familial (3 enfants).

Il demande à travailler 3 jours par semaine (lundi, Jeudi, vendredi), soit 60 % de la durée hebdomadaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la demande de temps partiel et demande l'avis du CTP du Centre de Gestion de la Dordogne.

4/ QUESTIONS DIVERSES

- **Nouvelle planification de l'appel d'offre** pour la création de deux logements sociaux :
Publication de l'appel d'offres : 17 décembre 2010
Délai pour retirer les dossiers et envoyer les offres : du 17/12/2010 au 17/01/2011 (midi)
Ouverture des plis par la commission d'appel d'offres le 17 janvier après-midi
Début des travaux le 1^{er} mars 2011

- **Plantation de peupliers**
Le Maire fait part de la réponse du technicien du centre régional de la propriété forestière à la demande de renseignements de Jean Michel DREUIL concernant le projet de plantation de peupliers en bordure du Caudeau :
« Légalement il faudrait demander l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France du Service Départemental d'Architecture et du patrimoine (SDAP). Le peuplier n'étant pas très apprécié par les ABF ... »
Toutefois, le Maire soumettra son projet de plantation à ce service.

- **Travaux pour le columbarium.** Les cantonniers ont commencé les fondations.

- **Ralentisseur** : il sera éloigné de la maison située en bordure de route à la sortie du village.

- **Les vœux** du Maire et des Adjointes sont prévus le vendredi 14 janvier à 18 h 30

- M. Guyard s'interroge sur la présence de la carrière de Lamonzie dans le périmètre du classement de la vallée de la Dordogne au label de l'UNESCO.

- M. Chort demande ce qu'il est prévu pour la route du Cluzel et pour le ramassage des ordures ménagères.

Le secrétaire